

AMAP d'AUPS/MOISSAC-BELLEVUE
CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL LÉGUMES

CONTRAT DEMI-PANIER

Les PRODUCTEURS : *Campagne Lunounette* –

Loïc GIANATI et Sonia MARKOTIC –
1350 chemin du Cade – 83630 AUPS –
06 15 19 15 21 / 06 83 73 97 05
campagne.lunounette@gmail.com
légumes issus de l'Agriculture Biologique (Ecocert)

Le CONSOMM'ACTEUR ADHERENT DE L'AMAP :

nom/prénom.....

Adresse.....

Mail et tél.....

s'engagent entre le 01/04/25 et le 30/09/25 à fournir, pour le producteur, et à recevoir, pour le consomm'acteur, un panier de légumes de saison, d'un montant d'environ 18€ le prix du panier étant variable d'une distribution à l'autre selon la production du moment. **ATTENTION :** Il y aura 5 semaines d'interruption (du 12 mai au 16 juin) & donc 11 distributions de 17h30 à 18h30, réparties comme suit :

Pour ceux venant en semaines paires	Pour ceux venant en semaines impaires
Les 1, 15 et 29 avril	Les 8 et 22 avril
/	Le 6 mai
Le 24 juin	Le 17 juin
Les 8 et 22 juillet	Les 1, 15 et 29 juillet
Les 5 et 19 août	Les 12 et 26 août
Les 2, 16 et 30 septembre	Les 9 et 23 septembre

Le montant de ce contrat est fixé à 198€, avec un règlement en :

- ☐ une fois 198€ encaissés en août
- ☐ trois fois 66€ encaissés en juin, août et septembre
- ☐ six fois 33€ encaissés en début de chaque mois.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de GIANATI Loïc.

La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat.

Le consomm'acteur s'engage également à tenir une permanence durant le contrat et note qu'il y aura AU MAXIMUM 1 report de paniers.

MERCI pour votre soutien ☺

Signature du consomm'acteur

Signature du producteur

Référente : Léa David 06 38 78 48 43 lea.david10@laposte.net

AMAP d'AUPS/MOISSAC-BELLEVUE
CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL LÉGUMES

CONTRAT DEMI-PANIER

Les PRODUCTEURS : *Campagne Lunounette* –

Loïc GIANATI et Sonia MARKOTIC –
1350 chemin du Cade – 83630 AUPS –
06 15 19 15 21 / 06 83 73 97 05
campagne.lunounette@gmail.com
légumes issus de l'Agriculture Biologique (Ecocert)

Le CONSOMM'ACTEUR ADHERENT DE L'AMAP :

nom/prénom.....

Adresse.....

Mail et tél.....

s'engagent entre le 01/04/25 et le 30/09/25 à fournir, pour le producteur, et à recevoir, pour le consomm'acteur, un panier de légumes de saison, d'un montant d'environ 18€ le prix du panier étant variable d'une distribution à l'autre selon la production du moment. **ATTENTION :** Il y aura 5 semaines d'interruption (du 12 mai au 16 juin) & donc 11 distributions de 17h30 à 18h30, réparties comme suit :

Pour ceux venant en semaines paires	Pour ceux venant en semaines impaires
Les 1, 15 et 29 avril	Les 8 et 22 avril
/	Le 6 mai
Le 24 juin	Le 17 juin
Les 8 et 22 juillet	Les 1, 15 et 29 juillet
Les 5 et 19 août	Les 12 et 26 août
Les 2, 16 et 30 septembre	Les 9 et 23 septembre

Le montant de ce contrat est fixé à 198€, avec un règlement en :

- ☐ une fois 198€ encaissés en août
- ☐ trois fois 66€ encaissés en juin, août et septembre
- ☐ six fois 33€ encaissés en début de chaque mois.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de GIANATI Loïc.

La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat.

Le consomm'acteur s'engage également à tenir une permanence durant le contrat et note qu'il y aura AU MAXIMUM 1 report de paniers.

MERCI pour votre soutien ☺

Signature du consomm'acteur

Signature du producteur

Référente : Léa David 06 38 78 48 43 lea.david10@laposte.net